



LUTTE CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUTIONNEL



Les 27/29 novembre, l'Assemblée Nationale débatta de la proposition de loi n°1437, renforçant la lutte contre le système prostitutionnel.

Lors du débat en commission, de nombreux députés ont rappelé qu'avec ce texte, il s'agissait avant tout de **lutter contre les réseaux de traite, notamment sur internet et d'aider les prostituées à sortir de la prostitution**. L'objectif n'est pas de faire « la chasse au client » mais de permettre d'éviter l'entrée dans la prostitution et d'en favoriser la sortie.

Le choix des 27/29 novembre est hautement symbolique, puisque le débat est programmé quelques jours après la Journée Internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes.

Cette proposition de loi a suscité des réactions d'une violence extrême. Elle vient après le rapport Bousquet-Geoffroy et la résolution réaffirmant la position abolitionniste de la France. Elle a recueilli l'accord des 55 associations membres du Collectif Abolition 2012, dont –rappelons-le- le CNFF, ainsi que l'avis favorable du Haut Conseil à l'Egalité (à l'unanimité, moins une voix).

Les mesures proposées s'organisent autour de quatre axes :

- Accroître la lutte contre les réseaux de traite et de proxénétisme.
- Accompagner globalement les personnes prostituées, en les aidant à sortir de la prostitution.
- Renforcer l'éducation à la sexualité et la prévention.
- Responsabiliser les clients et pénaliser l'achat d'actes sexuels.

Il ne faut pas être naïf, la prostitution ne sera pas éradiquée dans un avenir proche, si elle l'est jamais. Mais il s'agit là d'un **projet de société visant à modifier les mentalités et les comportements, grâce surtout à l'éducation**, à faire changer le regard de la société et à cesser de stigmatiser les personnes prostituées et les considérer comme délinquantes.

A travers cette loi, la France peut devenir un exemple et montrer que l'abolition progressive du système prostitutionnel est possible, venant ainsi rejoindre la Suède, la Norvège et l'Islande.

Aujourd'hui, les yeux de l'Europe sont tournés vers nous !

Une manifestation de soutien à la proposition de loi a lieu samedi 23 novembre.

Information ci-dessous

La loi d'abolition du système prostitueur
inclut les mesures suivantes : la
suppression de toutes les mesures
répressives à l'encontre des victimes de
la prostitution, 2 la mise au place de
mesures de protection et d'accompagnement
social, incluant l'accès à l'éducation
et à la formation professionnelle
pour tous les prostitués
et les victimes de la prostitution, 3
la mise en œuvre de politiques de
prévention de la prostitution, et de formation et
d'information à ses risques. La loi
d'abolition du système prostitueur
inclut les mesures suivantes : la
suppression de toutes les mesures
répressives à l'encontre des prostitués

PROSTITUTION = VIOLENCE
www.abolition2012.fr

**Mobilisons-nous
pour une loi
d'abolition du
système
prostitueur !**

A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

**Le Collectif Abolition 2012 appelle
à la manifestation à Paris**

**SAMEDI 23 NOVEMBRE
14H30 PLACE DU 18 JUIN
(carrefour Rue de Rennes / Bd du Montparnasse
Métro Montparnasse)**

Acte sexuel imposé par l'argent, la précarité et les inégalités, le système prostitueur constitue la dernière violence des hommes contre les femmes que la loi ne condamne pas. C'est pourquoi, dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et quelques jours avant l'examen d'une proposition de loi abolitionniste à l'Assemblée nationale, les principales associations françaises de soutien aux personnes prostituées, de lutte contre les violences faites aux femmes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes se mobilisent pour l'adoption d'une loi globale abolitionniste engageant enfin la France auprès des personnes prostituées et contre le système prostitueur.

Le collectif Abolition 2012 est formé de 55 associations.

Retrouvez nos textes et nos actions sur le blog :

<http://abolition13avril.wordpress.com/>

[Retour à la Lettre du CNFF](#)